

la même période, le tarif des trains banlieue a augmenté de 50 % !

Il peut donc arriver (c'est le cas d'un pays comme l'Italie, ou comme l'Egypte) qu'un fort pourcentage de l'industrie et des services soit sous le contrôle de l'Etat, sans que l'exploitation capitaliste ait disparu pour autant. Cela autrefois le PCF le disait clairement, puisque Duclos déclarait, il y a quelques dix années :

« Si les nationalisations étaient le propre du socialisme, Napoléon Ier serait un socialiste parfait puisqu'il mit fin aux monopoles des tabacs » !

## Le secteur nationalisé aujourd'hui : est-il un paradis, une aubaine, pour l'ouvrier ?

Aujourd'hui, les entreprises nationalisées fonctionnent comme toutes les entreprises privées : les travailleurs y sont tout autant exploités :

- à Renault, les cadences des chaînes sont insupportables. Le chronomètre est là pour interdire aux ouvriers un répit même d'une minute. On fait grand cas des lois sociales de Renault (retraite, mensualisation) ; mais elles ne peuvent pas être appliqués aux OS en particulier car rares sont ceux qui tiennent plus de quelques années ce rythme infernal ;



- à la SNIAS, la direction licencie et mute à tour de bras ;  
- dans les Houillères, les accidents mortels sont nombreux car l'Etat-patron pousse au rendement maximum.

Les avantages acquis dans le secteur nationalisé l'ont été grâce à la lutte des travailleurs, l'Etat-patron ne s'est jamais montré plus réceptif aux revendications que les autres patrons : comme dans toutes les autres entreprises, les travailleurs ont dû se battre pour obtenir satisfaction.

C'est normal puisque l'entreprise nationalisée est partie prenante du marché capitaliste (elle achète et elle vend sur ce marché) : elle est donc soumise aux mêmes règles de rentabilité que toutes les autres entreprises ; or dans le système capitaliste, qui dit rentabilité dit exploitation des travailleurs.

## mais alors, êtes-vous pour ou contre les nationalisations ?

Les militants révolutionnaires ont un but clairement affirmé : celui de mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, à l'anarchie capitaliste de la production, celui

d'instaurer une société socialiste. Dans ce but la collectivisation des principaux moyens de production et d'échange est une mesure déterminante.

Mais les exemples précédents des nationalisations nous prouvent qu'ils ne sont pas des anti-chambres de socialisme.

Pour qu'un programme de nationalisations ait un contenu réellement anti-capitaliste, il doit répondre à trois questions :

- Qui va payer ?
- Qui contrôlera ?
- Qui nationalisera et donc qui détiendra le pouvoir ?

### Qui va payer ?

Nous disons : nationalisation sans indemnité, ni rachat, nous ne voulons pas racheter ce qui a été volé aux travailleurs, c'est-à-dire les richesses qu'ils ont créées par leur travail et que les patrons ont accaparées sous forme de profit. Les dettes des capitalistes envers eux dépassent largement la valeur de leur entreprise. Choisir d'indemniser, refuser de confisquer signifie qu'on demande aux travailleurs de payer encore pour élever gratis deux nouvelles générations de faînéants, et permettre aux patrons indemnisés de réinvestir des capitaux pour exploiter ailleurs.

Là-dessus, le programme commun est particulièrement vague :

« L'indemnisation des actionnaires des entreprises expropriées fera l'objet d'une solution équitable » (sic).

Et l'on ajoute qu'une distinction sera faite entre les petits et les gros porteurs...

Mais on n'a pas le droit d'être aussi imprécis sur une question d'une telle importance.



Deux exemples le montreront :

\* En 1946, Marcel Paul, responsable du PCF, est ministre de la production industrielle. Il parle de la nationalisation du gaz et de l'électricité, et il souligne avec fierté « la grande hauteur de vue avec laquelle a été traitée la question de l'indemnisation : le prix fixé pour les actions est de 389 % du prix d'avant-guerre. On ne peut pas dire que tous les moyens d'existence aient été relevés dans la même proportion » (sic).

Et à la même époque, les mêmes dirigeants du même parti expliquaient que la France était en ruines et qu'il fallait « produire d'abord, revendiquer ensuite ».

Assisterons-nous encore demain à ce genre de cadeaux aux capitalistes, réalisés avec la même « hauteur de vue » et en même temps à ces mêmes appels aux travailleurs à se serrer la ceinture ?

\* Mais il y a un deuxième exemple plus récent et plus grave : c'est celui du Chili.

Le total des sommes des indemnités versées aux capitalistes nationaux et étrangers représente environ un milliard de dollars US, soit deux fois le total des salaires du secteur privé payé en 1970.

Pourtant dans le même temps, le gouvernement et le Parti Communiste Chilien appellent les travailleurs à ne plus revendiquer.

C'est à cela que conduit nécessairement l'indemnisation

des patrons !

### Qui contrôlera ?

Nous disons : nationalisation sous contrôle ouvrier.

Aujourd'hui, Renault est nationalisé, et des ouvriers sont licenciés pour leurs opinions politiques. Aujourd'hui à la SNCF on prévoit d'énormes compressions de personnel, et les travailleurs font grève sur les horaires, la sécurité, les conditions de travail...

Comment faire pour qu'une usine nationalisée ne soit pas ce qu'elle est aujourd'hui, comment faire pour que les travailleurs puissent avoir leur mot à dire ?

Là-dessus, le programme commun est encore une fois très imprécis :

« Le conseil d'administration des entreprises nationalisées sera constitué de représentants élus des travailleurs, de certaines catégories d'usagers (...) et de représentants désignés par le nouveau pouvoir démocratique ».

On ajoute que les représentants du « nouveau pouvoir démocratique » ne pourront être majoritaires. Soit.

Mais pourquoi ne pas dire clairement que les représentants des travailleurs le seront ? Pourquoi ne pas dire clairement s'il s'agira de représentants syndicaux présentés sur listes fabriquées par les bureaux syndicaux ou de représentants directs des travailleurs élus en Assemblée Générale et révocables à tout moment par leurs mandants ?

Voilà des points qui ne sont pas de détail !

On retrouve exactement les mêmes ambiguïtés lorsqu'on nous parle du contrôle des travailleurs sur la



marque de l'entreprise :

« Les comités d'entreprise et d'établissement, les délégués du personnel (...) seront obligatoirement consultés avant toute mesure concernant l'embauche, le licenciement, l'affectation aux postes de travail, la classification... », etc... (p. 107).

« Les comités d'entreprise et d'établissement, les sections syndicales d'entreprise recevront une information complète sur les principaux aspects de la gestion des entreprises » (p. 108).

Et enfin, grâce à « une heure d'information par mois prise sur le temps de travail » ils pourront réunir et informer le personnel.

Les comités d'entreprise seront informés, les délégués consultés : fort bien ! Mais qui prendra la décision ? Est-ce qu'une heure d'« information » par mois peut sérieusement permettre aux travailleurs d'exercer quelque contrôle que ce soit ?

Ceux qui ne répondent pas clairement à ces questions, masquent derrière les mots de « gestion démocratique » et de « contrôle des travailleurs » une organisation bureaucratique de la production où les travailleurs seront mis en tutelle et privés de tout pouvoir réel.

Pour nous, la nationalisation n'a de sens que si les travailleurs des usines nationalisées, au lieu de faire de la figuration dans des structures tri-partites mal définies, pratiquent effectivement leur droit de veto sur les décisions concernant les cadences, l'emploi, les conditions de travail, leur contrôle sur le financement, les investissements.

\* La nationalisation n'a de sens que si les travailleurs élisent des comités d'ateliers et d'usine, composés de délégués élus et révocables à tout moment, qui exercent ce contrôle.

\* La nationalisation n'a de sens que si les travailleurs peuvent effectivement exercer leur contrôle : cela signifie que la réduction massive du temps de travail est un objectif prioritaire, pour que les travailleurs aient les moyens de comprendre et d'agir sur le fonctionnement de leur entreprise.

Le contrôle effectif de tous les travailleurs sur la gestion des entreprises sera d'autant plus réalisable, si, dès aujourd'hui, dans les luttes, ils font l'apprentissage de la démocratie ouvrière. C'est pourquoi nous nous battons pour que (chaque fois que possible) soit constitué un comité de grève composé de syndiqués et de non syndiqués, élus par l'Assemblée Générale des grévistes et révocables à tout moment par elle.

C'est la condition pour qu'aujourd'hui la grève, demain la gestion des entreprises, ne soit pas la « chose » de quelques spécialistes inamovibles mais l'affaire de tous.

## Le fond de l'affaire : qui dirige ? qui nationalise ?

Finalement, tout peut se ramener à une question fondamentale : au profit de quelle classe sociale se font ces mesures ?



Quelle est la nature de classe de l'Etat qui les garantit ?

Au lendemain de la guerre, c'est un gouvernement bourgeois qui fut mis en place, même si des ministres du PCF y participaient. De Gaulle en tête, il prit la décision de nationaliser certaines entreprises dans le but de remettre en selle une économie capitaliste endommagée par la guerre. Le PCF le disait d'ailleurs franchement :

« De telles nationalisations ne sont nullement du socialisme ou du communisme : ce sont des mesures de caractère démocratique figurant au programme du Parti Radical depuis plus d'un demi-siècle. Elles ne sont nullement une mesure d'expropriation ».

Au Chili aujourd'hui ce sont deux partis ouvriers réformistes qui sont au gouvernement. Mais, dans la ligne de leur politique légaliste, ils ont laissé quasiment intact l'Etat bourgeois et en particulier ses forces de répression. Ce qui laisse les mains libres à la bourgeoisie pour organiser un sabotage de grande envergure :

- en arrivant au pouvoir, le régime Allende avait à son programme 253 nationalisations. La droite, majoritaire au Parlement, s'est permise de limiter légalement (!) les actions du gouvernement en la matière. Résultat : 55 nationalisations seulement ont été réalisées jusqu'ici ;

- les mines de cuivre de Chiquamata ont été nationalisées. Mais la production a été jugée faiblissante, et le gouvernement a envoyé un militaire, un homme à poigne, pour « redresser la situation »...